

REÇU EN PREFECTURE

Le 04 juillet 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-242500361-20250626-D202500183I0-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS



Conseil de Communauté

Publié le : 04/07/2025

Séance du jeudi 26 juin 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 23h39

Etaient présents : Audeux : Mme Agnès BOURGEOIS, Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon: Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n°6), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n°11), Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°6), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°6), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n°11), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°7), M. Anthony POULIN (à compter de la question n°4), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n°6), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Bonnay: M. Gilles ORY, Boussières: M. Eloy JARAMAGO, Busy: M. Philippe SIMONIN, Chaleze: M. René BLAISON (à compter de la question n°6), Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champvans-Les-Moulins: M. Florent BAILLY, Châtillon-Le-Duc: M. Martial DEVAUX, Chaucenne: M. Alain ROSET, Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET, Chevroz: M. Franck BERNARD, Cussey-Sur-L'Ognon: Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°11), Dannemarie-Sur-Crête: Mme Martine LEOTARD, Deluz: M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n°7), Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN (à compter de la question n°6), Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, Francis: M. Emile BOURGEOIS, Geneuille: M. Patrick OUDOT, La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN, Les Auxons: M. Anthony NAPPEZ, Mamirolle: M. Daniel HUOT, Miserey-Salines: M. Marcel FELT, Montfaucon: M. Pierre CONTOZ (jusqu'à la question n°17 incluse), Montferrand-Le-Château: Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°6), Morre: M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'à la question n°41 incluse), M. Vincent FIETIER, Noironte: M. Philippe GUILLAUME, Novillars: M. Lionel PHILIPPE, Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK, Palise: M. Daniel GAUTHEROT, Pelousey: Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°6), Pouilley-Français : M. Yves MAURICE, Pouilley-Les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Pugey: M. Frank LAIDIE, Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN, Saint-Vit: Mme Anne BIHR, Saône: M. Benoît VUILLEMIN, Serre-Les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU, Tallenay: M. Ludovic BARBAROSSA, Thise: M. Pascal DERIOT, Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD (jusqu'à la question n°6 incluse), Torpes: M. Denis JACQUIN, Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY, Venise: M. Jean-Claude CONTINI

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX, Besançon: M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, M. André TERZO, Mme Sylvie WANLIN, Beure: M. Philippe CHANEY, Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE, Byans-Sur-Doubs: M. Didier PAINEAU, Champagney: M. Olivier LEGAIN, Champoux: M. Romain VIENET, Devecey: M. Gérard MONNIEN, Gennes: M. Jean SIMONDON, Grandfontaine: M. Henri BERMOND, La Chevillotte: M. Roger BOROWIK, Larnod: M. Hugues TRUDET, Mamirolle: M. Cédric LINDECKER, Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick

CORNE, Mazerolles-Le-Salin: M. Daniel PARIS, Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT, Pirey: M. Patrick AYACHE, Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY, Roche-Lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER, Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER, Vaire: Mme Valérie MAILLARD, Vieilley: M. Franck RACLOT, Villars-Saint-Georges: M. Damien LEGAIN, Vorges-Les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance : Mme Anne OLSZAK

Procurations de vote : Besançon : M. Hasni ALEM à Mme Pascale BILLEREY, M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claudine CAULET à Mme Lorine GAGLIOLO (jusqu'à la question n°10 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (à compter de la question n°14), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, M. Saïd MECHAI à Mme Claude VARET, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Cyril DEVESA, M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°5 incluse), M. André TERZO à Mme Anne BENEDETTO, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, Champagney : M. Olivier LEGAIN à M. Florent BAILLY, Devecey : M. Gérard MONNIEN à Mme Aline CHASSAGNE, Gennes : M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, Grandfontaine: M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, Mazerolles-Le-Salin: M. Daniel PARIS à M. Jean-Marc BOUSSET, Pirey: M. Patrick AYACHE à Mme Martine LEOTARD, Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), Vaire : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, Vorges-Les-Pins : Mme Maryse VIPREY à M. Philippe SIMONIN

Délibération n°2025/2025.00183

Rapport n°8 - Demande de labellisation "Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE)" au niveau 4 étoiles.

Demande de labellisation "Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE)" au niveau 4 étoiles.

Rapporteur: Mme Lorine GAGLIOLO, Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission n°4	27/05/2025	Favorable
Bureau	12/06/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
Sans incidence budgétaire	

Résumé :

Dans la continuité de l'approbation de son troisième Plan Climat Air Energie le 26/09/2024, le présent rapport a pour objet l'approbation de la demande de labellisation « Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) » au niveau 4 étoiles (anciennement Cit'ergie) auprès de l'ADEME.

Considérant l'importance d'adopter une stratégie ambitieuse de transition écologique pour devenir un territoire à énergie positive en 2050, le Conseil de Communauté a approuvé, dans sa séance du 26/09/2024, son troisième Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour 6 ans. Il a pour ambition de lutter contre le changement climatique, d'améliorer la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique, de réduire les consommations d'énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique, de développer les énergies renouvelables et l'économie circulaire.

La démarche Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) de l'ADEME a été retenue comme outil structurant pour définir et piloter les actions de cette politique à long terme.

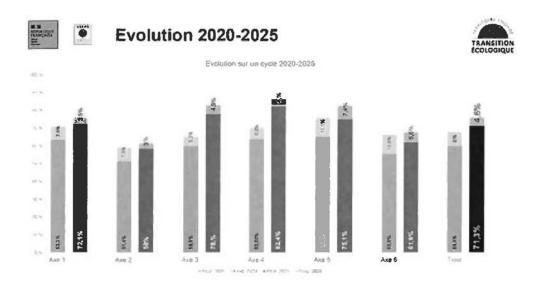
I. Structuration du référentiel TETE en 6 axes thématiques

Le référentiel propose 6 thématiques permettant de structurer le plan d'actions et d'avoir une vision globale et transversale Climat Air et Energie :

- planification territoriale: stratégie globale ctimat-air-énergie, planification sectorielle, urbanisme,
- patrimoine de la collectivité: suivi et stratégie patrimoniale, valeurs cibles énergétiques et climatiques, éclairage public et économie d'eau dans les bâtiments,
- approvisionnement énergie, eau, assainissement : organisation de la distribution d'énergie et services associés, production énergique locale, gestion de l'eau, des espaces verts, des déchets du territoire,
- mobilité: promotion et suivi de la mobilité durable sur le territoire et en interne, rationalisation des déplacements motorisés, mobilité alternative.
- organisation interne : gouvernance, finance et commande publique.
- coopération, communication: stratégie de coopération et de communication, bâtiments résidentiels et tertiaires, activités économiques, agriculture et forêt, société civile.

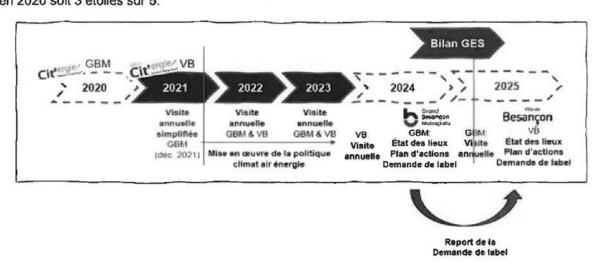
II. Evolution des actions menées sur la période 2020-2025

La mobilisation structurée des services de Grand Besançon Métropole (GBM) permet de mesurer des avancées tangibles sur les 6 axes.



III. Pérennisation de la démarche de labellisation TETE

Depuis 2012, la collectivité s'est engagée conjointement dans l'élaboration de son premier plan climat et dans la démarche Cit'ergie (devenue TETE) pour améliorer sa politique énergie durable. A l'issue de la première période quatre ans, la collectivité affichait un taux de réalisation des actions de 56,4 % en 2015. GBM renouvelle son engagement dans la démarche et affiche un score de 59,9 % en 2020 soit 3 étoiles sur 5.



A l'issue de cette troisième période, s'étendant de 2021 à 2025, GBM atteint un taux de réalisation de 72 % lui permettant de décrocher la 4º étoile du référentiel.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte de la démarche à engager,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
 - solliciter la labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) » au niveau 4 étoiles pour valoriser et renforcer la mise en œuvre de la transition écologique sur le territoire,
 - signer et déposer le dossier de demande de label « Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) » auprès de la Commission nationale du label.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 107

Contre: 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme, La Présidente,

Anne OLSZAK

Conseillère Communautaire

Anne VIGNOT Maire de Besançon